



Séance du lundi 12 février

publié le 15/02/2024

Pair-impair

Pour indiquer la parité d'une couleur :

- on descend avec un nombre de cartes pair
- on monte avec un nombre de cartes impair.

A retenir pour davantage de clarté, on fournit :

- la plus grosse carte quand on a 2 cartes
- La deuxième plus grosse quand on a 4 cartes.

Dans un contrat à la couleur, l'entame se fait en pair-impair.

[Jeu 3 - donne 1](#)

[Jeu 3 - donne 2](#)

[Jeu 3 - donne 3](#)

[Jeu 3 - donne 4](#)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.